

Valoriser votre domaine public

Une journée pour intégrer toutes les bonnes pratiques issues des dernières évolutions réglementaires et jurisprudentielles !

1 jour (7 heures)

à partir de

1 020 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 06/10/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

Dans un contexte où la gestion optimisée des ressources publiques est une priorité, la valorisation du domaine public devient un levier stratégique pour les personnes publiques. Entre les impératifs de préservation du patrimoine et la nécessité d'assurer un développement économique durable, les collectivités et l'État doivent explorer les outils juridiques permettant d'exploiter leur domaine sans compromettre son affectation ni sa protection.

Les contraintes budgétaires de 2026 imposent aux acteurs publics de rechercher activement de nouvelles sources de financement. Face à la baisse des dotations et aux exigences accrues en matière d'investissements, la valorisation du domaine public apparaît comme une réponse incontournable. Comment optimiser les actifs publics tout en respectant le cadre juridique strict de la domanialité publique ? Quelles stratégies adopter pour concilier recettes et préservation du patrimoine commun ? Comment bien constituer une société dédiée à un montage contractuel ?

C'est pourquoi EFE réunit pour vous un panel d'experts, avocats spécialistes du domaine et opérationnels, pour décrypter les opportunités et les limites des dispositifs existants. À travers des retours d'expérience et des études de cas, nous analyserons les modes de gestion les plus efficaces, en tenant compte des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes. Venez échanger avec nos experts et identifier les meilleures pratiques pour dynamiser la gestion du domaine public tout en sécurisant vos montages juridiques.

Objectifs

- Connaître son patrimoine et définir une politique immobilière en cohérence avec l'évolution de la structure
- Apporter aux opérationnels tous les outils nécessaires à la compréhension des enjeux juridiques liés aux montages contractuels valorisant le domaine des personnes publique
- Maîtriser les différents outils pour optimiser la rentabilité de votre patrimoine

À qui s'adresse cette conférence ?

Au sein de l'État, des collectivités territoriales, des EPCI, des ports, des aéroports, des CCI, des hôpitaux, des établissements publics, des entreprises publiques, ... :

- Directeurs et responsables du domaine
- Directeurs et responsables juridiques
- Directeurs et responsables des contrats publics
- Directeurs et responsables immobiliers et/ou de patrimoine
- Directeurs et responsables fonciers
- Directeurs et responsables de l'aménagement du territoire et/ou de l'urbanisme
- Directeurs administratifs
- Directeurs financiers
- Directeurs d'établissement

DDE, OPAC, entreprises publiques locales

Partenaires privés

Gestionnaires et occupants des domaines public et privé

Avocats et conseils juridiques

Notaires

Programme

Valoriser votre domaine public

VALORISER EN 2026 : COMMENT BIEN UTILISER TOUS LES MONTAGES CONTRACTUELS

Valorisation 2.0 du domaine public par montage contractuel : quelles sont toutes les bonnes pratiques à connaître ?

L'autorisation d'occupation temporaire (AOT) et la convention d'occupation du domaine public : des leviers toujours efficaces ?

- Quelles sont les spécificités de ces outils pour la valorisation économique du domaine public ?
- Comment fixer une redevance en cohérence avec la jurisprudence et la valeur du domaine ?
- Quelles précautions prendre pour sécuriser ces montages face aux contrôles et contentieux ?
- Dans quelles situations l'AOT peut-elle être transformée en titre plus pérenne ?
- Comment assurer une exploitation optimale tout en respectant l'affectation du domaine public ?

Les baux emphytéotiques administratifs et les baux à construction : quelles opportunités en 2026 ?

- Dans quels cas ces baux sont-ils pertinents pour une valorisation du domaine public ?
- Comment concilier la longue durée du bail avec l'affectation du domaine public ?
- Quels enseignements tirer des récentes jurisprudences sur ces dispositifs ?
- Quels sont les avantages et inconvénients de ces baux par rapport aux autres modes d'occupation ?
- Comment anticiper la fin du bail et le retour des biens dans le patrimoine public ?

Les cessions foncières : un levier moderne pour optimiser le patrimoine public ?

- Dans quels cas une personne publique peut-elle procéder à une cession foncière ?
- Quels mécanismes pour assurer la compatibilité entre cession et valorisation du domaine public ?
- Comment encadrer ces opérations pour garantir la transparence et éviter les risques de contentieux ?
- Quelles sont les spécificités des cessions avec charges et obligations d'intérêt général ?
- Comment intégrer des clauses de suivi post-cession pour garantir les objectifs de valorisation ?

Evangélie KARAMITROU-MAGUERES

Avocate associée
LANDOT & ASSOCIES

MISE EN PRATIQUE

A vous de pratiquer ! Identifiez la procédure à suivre et évitez les risques contentieux

- Etape 1 : présentation et transmission des données clés du cas pratique
- Etape 2 : identification des conditions (nature du domaine, existence d'une exploitation économique, cas dérogatoires) et déduction du montage contractuel adéquat
- Etape 3 : correction et échanges avec l'intervenante

Evangélie KARAMITROU-MAGUERES

DROITS REELS DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVE

Droits réels sur le domaine public et le domaine privé : quels leviers juridiques pour valoriser le patrimoine des personnes publiques ?

- Quelles différences fondamentales entre le régime des droits réels sur le domaine public et celui applicable au domaine privé des personnes publiques ?
- Dans quelles conditions un droit réel peut-il être constitué sur le domaine public malgré le principe d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité ?
- Quels outils juridiques permettent de sécuriser les montages complexes (BEA, AOT constitutive de droits réels, COT, baux de droit privé) ?
- Comment articuler droits réels et contrat de la commande publique ?
- Comment renforcer l'attractivité des droits réels sur le domaine public ?
- Quels outils pour les opérations de valorisation annexes à un contrat de la commande publique ?

Raphaël LEONETTI

Notaire associé
CHEUVREUX & ASSOCIES

FINS DE CONTRAT SUR LE DOMAINE PUBLIC : QUELS ENJEUX ? QUELLES BONNES PRATIQUES ?

Fins de contrats sur votre domaine public : quels enjeux ? Quelle stratégie ?

- Quel est le sort des ouvrages implantés sur le domaine public à l'expiration ou à la résiliation du contrat (démolition, remise gratuite, indemnisation) ?
- Dans quels cas des indemnités sont-elles dues en fin de contrat, notamment à la lumière de la jurisprudence récente, et selon quels modes de calcul ?
 - CE, 16 février 2026, Voies Navigables de France, n° 493569
- Comment encadrer juridiquement les fins anticipées (résiliation, non-renouvellement) et la situation particulière de la « succession à soi-même » d'un occupant au regard des obligations de mise en concurrence ?
- Comment articuler les exigences issues des jurisprudences récentes avec les obligations de publicité et de mise en concurrence lors du renouvellement ou de la réattribution des titres d'occupation ?
- Que recouvre le droit de propriété des personnes publiques sur leur domaine et en quoi conditionne-t-il la possibilité d'attribuer ou de renouveler un titre d'occupation ?
- Le mécanisme du droit d'entrée permet-il d'assurer un équilibre entre l'indemnisation du sortant et l'accès du nouvel entrant, et dans quelles limites juridiques et économiques ?

Philippe HANSEN

Avocat associé

UGGC